

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1621

concernant l'engagement de l'UQO comme maître d'œuvre et gestionnaire du projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU que le projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides est issu de la concertation du milieu socio-économique de régions où l'UQO souhaite intensifier son rayonnement;

ATTENDU que le projet Savoir Affaires constitue pour l'UQO une opportunité de partenariat avec le milieu régional ayant pour effet de contribuer directement au développement des régions;

ATTENDU que l'UQO est invitée à agir comme maître d'œuvre et gestionnaire du projet et que cet engagement se terminera avec la fin prévue du projet en 2014;

ATTENDU que la contribution de l'UQO au projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides se limite à son investissement en main-d'œuvre à son suivi financier;

ATTENDU qu'il s'agit d'une démarche où des étudiants de cycles supérieurs s'associent à des gens d'affaires pour générer des projets à caractère entrepreneurial répondant à des besoins régionaux;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la participation de l'UQO au projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides à titre de maître d'œuvre et de gestionnaire du projet;

DE CONFIER à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme la responsabilité de mettre en place les outils et mécanismes internes requis pour la gestion du projet, notamment, la création d'une UBR;

DE DÉSIGNER la directrice du soutien aux études à Saint-Jérôme pour représenter l'UQO dans le cadre du projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1622

concernant l'engagement d'une ou d'un commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Marie-Josée Daley, à titre de commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2013;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Marie-Josée Daley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1623

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou de technicien en administration - paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Fanny Bossé, à titre de technicienne en administration - paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau, et ce, à compter du 24 septembre 2013;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Fanny Bossé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1624

concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de technicienne ou de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de monsieur Ian Boudreau, à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau, et ce, à compter du 24 septembre 2013;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de monsieur Ian Boudreau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1625

concernant l'engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'engagement de madame Nancy Michaud, à titre de secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau, et ce, à compter du 30 septembre 2013;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Nancy Michaud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 368-CX-1626

concernant l'adhésion de l'UQO au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent soixante-huitième réunion tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la démarche entreprise par le Réseau FADOQ visant à mobiliser les organismes de la société civile autour d'un contrat social en faveur des aînés du Québec;

ATTENDU que l'UQO exerce un leadership sur cette question par les travaux menés par ses professeurs sur les enjeux liés à la santé et à l'intégration des personnes âgées dans la communauté;

ATTENDU les liens existants entre l'UQO et d'autres partenaires de la région affiliés à la FADOQ région Outaouais;

ATTENDU l'intérêt de l'UQO d'appuyer cette démarche visant à préserver la qualité de vie des aînés;

ATTENDU les explications et la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER l'adhésion de l'UQO au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec;

DE MANDATER le recteur afin de signer cette déclaration de principes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice
Secrétaire général